

**PRÉSENTÉ**

119  
MEMVOU  
Consultation sur le développement durable  
de la production porcine au Québec  
6211-12-007

Saint-Valentin, Québec  
Le 6 mars 2003

**BAPE**  
575 rue Saint-Amable  
QUÉBEC (Québec)  
G1R 6A6

A l'attention de : Madame Anne-Marie Gaulin, coordonnatrice  
Secrétariat de la Commission sur le développement  
durable de la production porcine au Québec

**OBJET : Dépôt du mémoire du Comité de Citoyens de Saint-Valentin.**

Madame,

Nous vous acheminons ci-annexé à la présente une copie du mémoire (6 pages) du Comité de Citoyens de Saint-Valentin, relativement dans le cadre de la consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec.

Anticipant que la Commission prendra en considération les préoccupations que nous avons exposées dans ce mémoire.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

**Le Comité de Citoyens de Saint-Valentin,**

Robert Grégoire, Président  
Dominique Larouche Hébert  
Roger Langevin  
Jean-Rémi Surprenant  
Camryn Girard  
Benoit Leblanc  
Sylvie Deschênes

P.j.

**Consultation publique sur le développement durable  
de la production porcine au Québec**

**MÉMOIRE DU COMITÉ DES CITOYENS  
DE SAINT-VALENTIN HOSTILES  
À L'ÉTABLISSEMENT DE PORCHERIES  
DANS LA CAPITALE QUÉBÉCOISE DE L'AMOUR**

Quand plus de 80 % des habitants de Saint-Valentin ont su qu'un nouveau projet de porcherie industrielle pourrait s'implanter sur le territoire de leur village, ils ont manifesté par pétition à leurs élus leur claire opposition à ce projet. Ils se sont regroupés au sein du comité qui aujourd'hui, en leur nom, présente ce mémoire au BAPE. Ils savent depuis que plusieurs projets de cette nature sont envisagés dans leur environnement immédiat et c'est leur profond désaccord à ce mode d'implantation agro-industrielle, le rejet total de ce type de développement de l'industrie porcine dans leur région, qu'ils entendent exposer ici. Conscients, cependant, des préoccupations de la Commission du BAPE cherchant des voies pour favoriser une cohabitation harmonieuse entre producteurs de porcs et résidents des milieux qu'ils empestent, nous terminerons notre exposé par une suggestion qui, nous semble-t-il, pourrait aider le BAPE dans la réalisation de la quasi impossible mission qui est la sienne.

Non, nous ne nous « *intéressons* » pas à la production porcine, comme écrit dans le guide du BAPE, mais, certes, elle nous « *touche* » au premier degré et ce sans que nous l'ayons nullement souhaité. Une porcherie de type industriel est déjà installée sur notre

territoire et c'est en toute connaissance de cause et sans exagération aucune que nous en connaissons collectivement les nuisances et que nous pouvons ici en dénoncer les effets pervers sur maints aspects de la vie dans notre communauté : odeurs, dégradation des infrastructures routières, pollution définitive d'un étang voisin, atteinte à la qualité de vie des voisins et préjudice à la valeur de leur propriété, etc. Nous redoutons la multiplication à nos portes des inconvénients liées à ce modèle de production et ce sont ces craintes doublées d'une frustration certaine que nous voulons manifester au BAPE.

La campagne, notre campagne du Haut Richelieu, c'est beaucoup plus qu'un habitat et un milieu de travail, c'est notre milieu de vie. C'est changer sa vocation que d'y installer des industries, a fortiori polluantes. L'élevage de milliers de porc sur un même site, ce n'est plus de l'agriculture comme traditionnellement l'ont accueillie nos villages, c'est de la production de masse intensive et verticale ayant, par sa dimension même, toutes les caractéristiques et les inconvénients d'une activité industrielle. Il convient de le traiter comme tel et de l'évacuer par conséquent de nos campagnes.

C'est peu d'écrire ici que nous sommes contre le modèle agro-industriel de vastes porcheries, en fait nous le vomissons collectivement et nous interrogeons, en toute naïveté démocratique, sur le fait que des individus à la conduite dictée par l'appât d'un gain facile puissent agresser aussi impunément l'âme, l'esprit, les valeurs de toute une communauté et prétendre dégrader ouvertement et avec l'aide de nos taxes sa qualité de vie quotidienne.

Oui, Saint-Valentin a une âme. C'est un petit village québécois comme les autres, assumant pleinement sa ruralité, mais à sa manière, avec sa propre valeur ajoutée. C'est le milieu de travail de nombre d'agriculteurs de type « traditionnel », mais c'est aussi le milieu de vie qu'ont choisi d'autres résidents, pour sa tranquillité, sa douceur de vivre, la variété et la beauté de ses paysages, la richesse de sa flore et de sa faune, etc. Il y a même sous le site de la construction existante et de celle prévue, un esker de la mer de

Champlain. Une étude géologique devrait être demandée par le ministère de l'Environnement.

L'agro-tourisme est vivace chez nous depuis 45 ans. Nous sommes les voisins de marinas et de camps de vacances, les hôtes de chasseurs de tout acabit à l'automne, de motoneigistes à l'hiver, de cyclotouristes à la belle saison ; la « Route verte » traverse tout notre territoire ; c'est chez nous qu'a été inventé au Québec le concept d'auto-cueillette des fraises et des framboises ; nous nous enorgueillons de compter parmi nos artisans, l'un des meilleurs restaurateurs du Québec. Chaque année, notre village vit en février le festival de l'Amour en l'honneur de notre Saint-patron. La chose peut paraître dérisoire aux intégrateurs porcins, mais nous accueillons des milliers de visiteurs à cette occasion, dont le plus illustre, le Premier ministre Bernard Landry, déclarait Saint-Valentin capitale québécoise de l'Amour, le 14 février dernier.

« *Saint-Valentin, capitale de l'Amour* » ou « *Saint-Valentin-les-cochons* », ou « *Saint-Valentin-sur-lisier* » ? Comment croyez-vous que nous souhaitions collectivement être originaux au Québec et compter dans l'imaginaire de nos concitoyens ? Le choix, l'écrasante majorité des citoyens de Saint-Valentin que nous représentons, l'ont fait.

- Nous ne voulons pas de ces industriels porcins qui, ne résidant même pas à nos côtés, viennent d'autres horizons implanter à nos fenêtres leurs camps de concentration de cochons après avoir coupé nos boisés et privé de leur habitat nos oiseaux, coyotes, renards, lièvres et chevreuils.
- Nous ne voulons pas que ces gens-là défoncent les chemins que nous entretenons de nos taxes avec leurs rondes de camions à l'heure de la construction de leurs tristes pénitenciers, de l'épandage de leurs infectes déjections, de la livraison aux abattoirs de leurs malheureuses bêtes.

- Nous ne voulons pas prendre le risque qu'ils polluent le Richelieu voisin, ni l'eau que boivent nos enfants et les animaux des autres producteurs agricoles aux activités plus traditionnelles.
- Nous ne voulons pas que notre concitoyen agriculteur, installé depuis des générations sur sa ferme et voisin immédiat de la nouvelle porcherie industrielle menaçant de s'installer demain sur notre territoire voie ses activités et sa survie économique hypothéquées par ce projet.
- Nous ne voulons pas que nos enfants n'aient plus envie de vivre dans notre village, que les touristes n'aient plus le goût d'y revenir, que des retraités, des artisans n'aient plus le goût de s'y établir, parce que nous puerions comme des Bretons, que notre eau ne serait plus saine et que nous serions cernés de longs bâtiments laids et sans âme, tristes comme des prisons.
- Nous ne voulons pas être le dernier village de la Montérégie à accueillir une porcherie de ce type, puisque le bon sens dictera que très bientôt des politiciens dignes de ce nom mettent un terme au désastre porcin québécois.

Car, oui, nous avons la conviction profonde qu'un jour ou l'autre, - sur le courageux conseil du BAPE, pourquoi pas ? - le gouvernement, les agriculteurs et l'UPA elle même, en viendront à la conclusion logique que le choix économique que constitue l'autorisation de l'implantation de telles structures agro-industrielles et l'aide à leur survie constituent des erreurs de société fondamentales, mettant en péril nos habitats, nos paysages, notre qualité de vie et notre santé.

Le risque est là. Si, aujourd'hui, le BAPE acceptait que l'on dise oui aux uns, les plus hardis des promoteurs porcins, le fer de lance de l'industrie, comment dira-t-on non aux autres, aux suiveux, aux appâtés par le gain, aux las de se battre, qui viendront demain ? Ce cultivateur actuellement traditionnel, travaillant durement dans sa ferme, vivant en pleine harmonie avec ses voisins, fier de son métier et en vivant

tout juste bien, que fera-t'il demain s'il voit son voisin éleveur de cochons vivre grassement sans grand effort à des kilomètres de son business, le vétérinaire, deux ou trois ouvriers mal payés et quelques camionneurs faisant la job pour lui ? Il demandera l'autorisation de faire pareil, coupera ses boisés, se débarrassera de ses haies coupe-vent pour avoir de plus grosses machines et sollicitera l'autorisation d'avoir lui aussi des subsides de l'État pour « faire » du porc. Et qui lui dirait non quand les campagnes entières, désertiques en hiver, sentant le diable en été, ne seront plus qu'un vaste goulag à cochons ?

### **Une proposition : le plan SVP**

Vous mentionnez, gens du BAPE, dans votre guide que vous souhaitez que les auteurs de mémoires déposés devant vous vous suggèrent, des « *procédés, méthodes, techniques ou modèles* ». Alors voilà. Fermes partisans d'une agriculture à dimension humaine et respectant l'environnement, nous encourageons collectivement l'élevage sur paille avec système de filtration d'air, contrôle restrictif de l'usage des antibiotiques, limitation du nombre de bêtes par unité de production et du nombre d'unités de production sur le territoire. Ça pour l'idée de base, le modèle à promouvoir.

Mais nous souhaitons aller plus loin et vous soumettre, frappée au coin d'un élémentaire bon sens, une proposition qui, nous semble-t-il, réduirait considérablement les demandes de permis. Appelons la **SVP**, notre proposition, SVP comme « **Surveillez vos porcs** ». L'esprit en est le suivant :

***« Que les autorités responsables ne donnent le droit d'établir des porcheries que lorsque celles-ci, comme les étables ou les écuries de nos campagnes, sont bâties à la vue du lieu de résidence principal de leur propriétaire. »***

À noter qu'il conviendrait, dans un cas comme celui-ci, que le législateur précise le concept de « à la vue » et le limite géographiquement : « 500 pieds ? 1000 pieds ? » Une proposition de ce type pourrait faire l'objet d'un débat et d'un vote à l'Assemblée nationale, au su et au vu de tous les Québécois et Québécoises et non plus faire l'objet de tractations de coulisses entre fonctionnaires sans opinion et représentants grande gueule de la baronnie industrielle porcine.

Confiants que leur proposition sera a minima retenue pour étude par les gens du BAPE, les membres du Comité de citoyens de la Municipalité de Saint-Valentin et leurs concitoyens souhaitent obtenir une opinion des commissaires quant à leur suggestion. Ils vous enjoignent formellement à bien réaliser la profondeur de leur opposition à l'implantation de toute porcherie industrielle sur leur territoire. Cette hostilité farouche, ils l'ont canalisée dans ce texte car ils croient en la démocratie. Mais ils vous soumettent qu'ils se sentent agressés et, dans ce contexte, seraient prêts à se défendre dans le désarroi qui suivrait le don d'un feu vert à ceux qui les menacent. Refusant d'envisager le pire, ils vous renouvellent leurs espoirs que le BAPE saura les entendre et donner écho à leur indignation.

*« La main invisible du marché globalisé ne détruit pas seulement les sociétés humaines. Elle massacre aussi la nature. »*

**Jean Ziegler – Les nouveaux maîtres du monde - 2002**

Le 30 mai 2002

Monsieur Bernard Landry  
Premier ministre du Québec  
885, Grande Allée est, Édifice J, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec)  
G1A 1A2

**Objet : Prolongation de moratoire**

**Monsieur le Premier Ministre,**

À Saint-Valentin, village de l'Amour, comme dans plusieurs municipalités du bassin versant du Richelieu, nous avons de plus en plus de demandes d'installation de porcheries de type industriel sur fumier liquide.

La population est de plus en plus consciente des effets secondaires de cette production qui profite à quelques uns au détriment de la majorité. Détriment qui se manifeste par une atteinte au milieu de vie : qualité de l'eau potable, de l'air, santé du sol et des boisées, la survie des fermes traditionnelles, des communautés rurales et de la démocratie locale. C'est pourquoi nous vous enjoignons de bien vouloir **prolonger le moratoire prenant fin le 15 juin prochain** en vue d'effectuer une consultation publique sans discrimination. Chaque groupe désirant s'exprimer pourra ainsi être entendu. Nous croyons qu'il en va du mieux-être de chacun.

Travaillant à la promotion de l'amour, la population de Saint-Valentin aimerait que vous optiez pour un vrai moratoire permettant de mettre en lumière toutes les conséquences.

C'est pourquoi nous nous unissons pour vous faire parvenir cette demande

Sincèrement vôtre

Le 30 mai 2002

Monsieur Bernard Landry  
Premier ministre du Québec  
885, Grande Allée est, Édifice J, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec)  
G1A 1A2

Objet : Prolongation de moratoire

Monsieur le Premier Ministre,

À Saint-Valentin, village de l'Amour, comme dans plusieurs municipalités du bassin versant du Richelieu, nous avons de plus en plus de demandes d'installation de porcheries de type industriel sur fumier liquide.

La population est de plus en plus consciente des effets secondaires de cette production qui profite à quelques uns au détriment de la majorité. Détriment qui se manifeste par une atteinte au milieu de vie : qualité de l'eau potable, de l'air, santé du sol et des boisées, la survie des fermes traditionnelles, des communautés rurales et de la démocratie locale. C'est pourquoi nous vous enjoignons de bien vouloir **prolonger le moratoire prenant fin le 15 juin prochain** en vue d'effectuer une consultation publique sans discrimination. Chaque groupe désirant s'exprimer pourra ainsi être entendu. Nous croyons qu'il en va du mieux être de chacun.

Travaillant à la promotion de l'amour, la population de Saint-Valentin aimerait que vous optiez pour un vrai moratoire permettant de mettre en lumière toutes les conséquences d'une telle production.

C'est pourquoi nous nous unissons pour vous faire parvenir cette demande

Sincèrement vôtre

Date	Nom	Signature
31/05/02	JOHANNE BOUCHER	Johanne Boucher
31/05/02	JENNIFER WISK	Jennifer Wisk
31/05/02	Christine Ammerlaan	Christine Ammerlaan
31/05/02	Wim Ammerlaan	Wim Ammerlaan
31 mai 02	FRANÇOISE SANTEARRE	Françoise Santearre
31 mai 02	Robert Gagnon	ROBERT GAGNON
31 mai 02	ISABELLE DENVERS	Isabelle Denvers
31 mai 02	STEPHANIE DUMAS	Stephanie Dumas
31 mai	CHRISTINE DUMAS	Christine Dumas
31 mai	GABRIEL VAN WISK	Gabriel Van Wisk
31 mai	CHRISTIANE PERRAS	Christiane Perras

Prolongation du moratoire

Date	Nom	Signature
31 mai	ESTHER DESJARDINS	Esther Desjardins
31 mai	FLORENCE GIREQUÉ	Florence Girequé
31 mai	DONALD AEMERAS	Donald Aemer
31 mai	CLAUDE DENIS	Claude Denis
31 mai	MAURICE	Maurice
31 mai	ANDRÉ DEXTRAZE	André Dextraze
31 mai	YVES DUBOIS	Yves Dubois
31 mai	LEO VAN VELZEN	Leo Van Velzen
31 mai	ALAIN LECHEVAL	Alain Lecheval
31 mai	MARIE-PIERRE LECHEVAL	Marie-Pierre Lecheval
31 mai	MARIE-PIERRE LECHEVAL	Marie-Pierre Lecheval
31 mai	ANNE LEBLANC	Anne Leblanc
31 mai	RONALD DAGENAIS	Ronald Dagenais
31 mai	JOVANE MALLON	Jovane Mallon
31 mai	FRANÇOISE GREGOIRE	Françoise Gregoire
31 mai	Pierre GREGOIRE	Pierre Gregoire
31 mai	H. GREGOIRE	H. Gregoire
31 mai	Jean GREGOIRE	Jean Gregoire
31 mai	LYDIA TRAHAN	Lydia Trahan
31 mai	Jean GREGOIRE	Jean Gregoire
31 mai	Jean Louis Fleury	Jean Louis Fleury
31 mai	Glubine Fleury	Glubine Fleury
31	Patrice Blais	PATRICE BLAIS
31 mai	SUZANNE ROISSANT	Suzanne Roissant
31 mai	MIREILLE AUBE	Mireille Aube
31 mai	Berline Landry	Berline Landry
31 mai	MARIE-REINE SENECHAL	Marie-Reine Senéchal
31 mai	JULIE VERRON	Julie Verdon
31 mai	Christine Babin	Christine Babin
31 mai	BRANCINE DEXTRAZE	Brancine Dextraze
31 mai	Éric BERGERON	Eric Bergeron
31 mai	Nathalie LEBLANC	Nathalie Leblanc
31 mai	Lucille Gagnon	Lucille Gagnon
31 mai	André BRASSARD	André Brassard
31 mai	Jenny Savage	Jenny Savage
31 mai	Jacqueline Piquois	Jacqueline Piquois
31 mai	FERRAND SAVAGE	Ferrand Savage
31 mai	GURDINE VILLEMONT	Gurdine Villemont
31 mai	ISABELLE VILLEMONT	Isabelle Villemont
31 mai	NORBERT VILLEMONT	Norbert Villemont
31 mai	ARTHUR FORTIN	Arthur Fortin
31 mai	FRANÇOISE GAGNON	Françoise Gagnon

Prolongation du moratoire

Date	Nom	Signature
31 mai	DANGEVIN SUZANE	Suzanne Dangevin
31 mai	<del>DE LA</del>	DE LA
31 mai	<del>DE LA</del>	DE LA
31 mai	Christian Dupuis	Christian Dupuis
31 mai	NOELLA BEAUCHEMIN	Noella Beauchemin
1 juin	van WIJK MARGO	Margo van Wijk
1 juin	GIRARD MARI	Mari Girard
1 juin	ANITA GIRARD	Anita Girard
1 juin	MARIEN GIRARD	Marien Girard
1 juin	Suzanne Dupuis	Suzanne Dupuis
1 juin	Suzanne Dupuis	Suzanne Dupuis
1 juin	P. Blanchette	P. Blanchette
1 juin	Nicole Lussier	Nicole Lussier
10 Juin	K ROMBOSKI	K. Romboski
11 juin	W. AMPLOY	W. Amploy
11 juin	Suzanne Tessier Roy	Suzanne Tessier Roy
11 juin	JACQUES ROY	Jacques Roy
11 juin	EDHIE ROY	Edhie Roy
11 juin	JEAN JACQUES AUBIN	Jean Jacques Aubin
11 juin	RENARE BIGOISSE	Renare Bigois
11 juin	GINETTE AUCLAIR	Genevieve Auclair
11 juin	MARA BIGOISSE	M. Bigois
11 juin	CHAMAL FOATIER	Chantal Foatier
11 juin 02	SYLVAIN MAILLOT	Sylvain Maillet
11 juin 02	CAROLLE BOUDREAU	Carolle Boudreau
11 juin 02	BRUNO GAGLI	Bruno Gagli
11 juin 02	REATHA NELSON	Reatha Nelson
11 juin 02	HEATHER KEBERGER	Heather Keberger
11 juin 02	Jacques Dubois	Jacques Dubois
11 juin 02	EPHIER ANDRE	Ephier Andre
11 juin 02	DANIEL BISSONNETTE	D. Bissonnette
11 juin 02	Roger Langlois	Roger Langlois
11 juin 02	BERTHE MARQUIS	Berthe Marquis
11 juin 02	PHILIPPE LANDRY	Philippe Landry
11 juin 02	EGON SCHLINGHEIER	Egon Schlingheier
11 juin 02	MARLENE SCHLINGHEIER	Marlene Schlingheier
11 juin 02	Remy Hebert	Remy Hebert
11 juin 02	PIERRE ACHAMASSET	Pierre Achamasset
15 juin 02	NOISE BURGEOIS	Noise Bourgeois
11 juin 02	ELEANE LYNDRE	Eleanore Lyndre
11 juin 02	MARCEL CREGOIRE	Marcel Cregoire
11 juin 02	HELENE HERBERT	Helene Herbert
11 juin 02	ANITA BOURGEOIS	Anita Bourgeois

Prolongation du moratoire

Date	Nom	Signature
1 juin 02	Georgethine Bouchard	Georgethine Bouchard
1 juin 02	BOUSSELD CHANTAL	Georgethine Bouchard
1 juin 02	BOUCHARD SEAN MARE	Georgethine Bouchard
1 juin 02	SURPRENANT CHANTAL	CHANTAL SURPRENANT
1 juin 02	LORD COLLES	Georgethine Bouchard
1 juin 02	Georgethine Bouchard	Georgethine Bouchard
1 juin 02	9 ROSE SURPRENANT	CHANTAL SURPRENANT
1 juin 02	Christine Taylor	CHRISTINE TAYLOR
1 juin 02	Georgethine Bouchard	Georgethine Bouchard
1 juin 02	YVES BOURGEOIS	Georgethine Bouchard
1 juin 02	Nicole Labille	Georgethine Bouchard
1 juin 02	ANDRÉ CHARBON	Georgethine Bouchard
2 juin 02	DONNIE BEALLIEV	Georgethine Bouchard
2 juin 02	Marcel Bouchard	MARCEL BOUCHARD
2 juin 02	Solange Bouchard	SOLANGE BOUCHARD
2 juin 02	Thierry Bouchard	Thierry Bouchard
2 juin 02	Paul Bouchard	Paul Bouchard
2 juin 02	P A Bouchard	Paul Bouchard
2 juin 02	Michel Bouchard SA	Michel Bouchard
2 juin 02	Jeanne Bouchard	Jeanne Bouchard
2 juin 02	Marcelle Schindler	Marcelle Schindler
2 juin 02	Regis Ethier	REGIS ETHIER
2 juin 02	Georgethine Bouchard	Georgethine Bouchard
2 juin 02	Georgethine Bouchard	Georgethine Bouchard
2 juin 02	CHAU DE QUINTE	Georgethine Bouchard
2 juin 02	MICHELINE MORIN	Michelle Morin
2 juin 02	MARLIN Bouchard	Georgethine Bouchard
2 juin 02	SILVIE MARCEAU	Georgethine Bouchard
2 juin 02	Georgethine Bouchard	Georgethine Bouchard
2 juin 02	REAL HEBERT	Real Hebert
2 juin 02	Georgethine Bouchard	Georgethine Bouchard
2 juin 02	FRANCOIS Bouchard	Georgethine Bouchard
2 juin 02	SENECAL RULLANDE	Georgethine Bouchard
2 juin 02	SENECAL MICHEL	Michel Senecal
2 juin 02	VALLIERE PIERRE	Georgethine Bouchard
2 juin 02	SELVIN PAULINE	Georgethine Bouchard
2 juin 02	DIANE BOUCHARD	Georgethine Bouchard
2 juin 02	BOUCHARD PATRICK	Patrick Bouchard
2 juin 02	MICHEL SURPRENANT	Michel Surprenant
2 juin 02	SONIA PEETERS	Sonia Peeters
2 juin 02	GUINER BRECH	Georgethine Bouchard
2 juin 02	JACYNTHIE DESNOYERS	Jacynthie Desnoyers
2 juin 02	Nicole Kersch	Nicole Kersch

Prolongation du moratoire

Date	Nom	Signature
02/06/02	FRANÇOISE DUMONTIER	Françoise Dumontier
02/06/02	RAYMOND DENAZIÈRE	Raymond Denazière
02/06/02	JEAN DUMONTIER	Jean Dumontier
2 juin	PHILIPPE THIBODEAU	Philippe Thibodeau
2 juin	JOHANNÉ SPILLAUCCANT	Johanné Spillauccant
2 juin	JACQUIN RODRIGUES	Jacquin Rodrigues
2 juin	KARINE BRASSARD	Karine Brassard
2 juin	CHARLES MILLET	Charles Millet
2 juin	ANGÈLE MAILLARD	Angèle Maillard
2 juin	CLAUDINE MAYAR	Claudine Mayar
2 juin	SIMONNE FORTIN	Simonne Fortin
2 juin	DORÉE TARDIF	Dorée Tardif
2 juin	René-Louis Fournier	René-Louis Fournier
2 juin	MARCO BOISSÉ	Marco Boissé
2 juin	Michel Michaud	Michel Michaud
2 juin	ROBERT PAGNON	Robert Pagnon
2 juin	Dominic Rivest	Dominic Rivest
2 juin	Maxine Rivest	Maxine Rivest
2 juin	Alicia Patvin	Alicia Patvin
2 juin	KIM PATVIN	Kim Patvin
2 juin	MARK PATVIN	Mark Patvin
2 juin	VASCAL LAVÉLÉ	Vascal Lavéle
2 juin	NATHALIE BOISSÉ	Nathalie Boissé
2 juin	Nathalie Poiré	Nathalie Poiré
2 juin	Jacques Sépère	Jacques Sépère
2 juin	SILVIE DESCHÊNES	Silvie Deschênes
2 juin 02	Danielle GREGOIRE	Danielle Gregoire
2 juin 02	DAVID DANCOUSE	David Dancouse
2 juin 02	YVETTE DANCOUSE	Yvette Dancouse
2 juin 02	Sylvie Durand	Sylvie Durand
2 juin 03	CLAUDE DESCHÊNES	Claude Deschênes
3 juin 02	RENE GRENON	Rene Grenon
		Renée Landry
		Renée Landry
2 juin 03	JOHANNÉ FOURNIER	Johanné Fournier
JUNE/03/02	BERNARD MEEHAN	Bernard Meehan
03/06/02	JEAN LARDAT	Jean Lardat
03/06/02	Charlote Dussault	Charlote Dussault
03/06/02	Genevieve	Genevieve
04/06/02	MARIE-FRANÇOISE	Marie-Françoise
04/06/02	MAURICIE BRONDEAU	Mauricie Brondeau
	MARIE-CLAIRE	Marie-Claire
	MONIQUE	Monique



Conseil municipal St-Valentin  
790 Chemin de la 4<sup>e</sup> Ligne  
St-Valentin. Québec

Madame, Messieurs,

Nous vous avons élus pour que vous représentiez les citoyens de St-Valentin et pour que vous veilliez à leur bien-être. Ainsi nous vous demandons de vous prévaloir de votre poste pour éviter l'installation d'autre(s) porcherie(s) de type industriel sur notre territoire et nous sommes confiants que vous saurez prendre les meilleures décisions concernant l'avenir de notre municipalité et saurez rédiger et adopter tous les règlements les plus sévères possibles.

Quel sera l'avenir de la municipalité de St-Valentin si elle devient un site privilégié de l'industrie porcine?

L'expérience nous démontre, qu'à travers le Canada, partout où l'industrie animale s'installe, on note la disparition des fermes familiales et des communautés rurales. Une diminution de la qualité de vie s'en suit: maladies chroniques, problèmes de qualité d'air et d'eau, détérioration de la santé du sol, disparition des boisés, diminution de la valeur des propriétés, fermetures d'entreprises et augmentation des taxes.

**Nous ne voulons pas que cela arrive à St-Valentin.** Nous vous enjoignons donc de vous adjoindre les meilleurs experts que nous sommes prêts à payer de nos taxes pour défendre nos droits.

C'est pourquoi nous demandons que le conseil municipal de Saint-Valentin passe une résolution pour exiger du gouvernement du Québec de mettre en place un véritable moratoire et une véritable consultation publique en vue de mettre au point des règles pour garantir que ce type d'élevage ne mettra pas davantage en danger l'eau, le sol, le bien-être et la santé des citoyens, de même que la santé socio-économique du milieu rural.

N'oublions pas que le Richelieu est une source d'eau potable pour une grande partie des gens de notre communauté régionale. Veillons sur notre nappe phréatique.

Nous n'avons pas hérité cette terre de nos parents mais nous l'empruntons de nos enfants. SVP agissez maintenant. Vous voulons que nos enfants et nos petits-enfants aient le choix, s'ils le désirent, d'acquérir une terre et d'y vivre librement dans un milieu sain. Nous sommes avec vous.

Date	Nom	Signature
31 mai '02	FLORENCE GREGOIRE	Florence Gregoire
31 mai '02	JOHANNE ROUCHER	Johanne Roucher
31 mai '02	JEAN VAN WINK	Jean Van Wink
31 mai '02	Astid Ammerlaa	Astid Ammerlaa
31 mai '02	FRANCINE SANTEBE	Francine Santebé
31 mai '02	ROBERT SAFFRON	Robert Saffron
31 mai	GABRIELINE DEMERS	Gabrieline Demers
31 mai	ISABELLE DEMERS	Isabelle Demers
31 mai	STÉPHANE DEMERS	Stéphane Demers

Pétition pour éviter l'installation d'autres porcheries industrielles

	Nom	Signature
	R DESNOYERS	R Desnoyers
	WALD DEMERS	Wald Demers
	SABRIEL VAN WIJK	Sabriël Van Wijk
	CHRISTIANE PERRAS	Christiane Perras
1 mai	Chaire DENIS	Chaire Denis
31 MAI	Rachel Ouellet	Rachel Ouellet
31 May	LEO VAN VEELDEN	Leo Van Velden
31 mai	MARIO SEVECAL	Mario Sevecal
31 MAI	ALAIN ZESSAR	Alain Zessar
31 mai	Madeleine Mallo	Madeleine Mallo
31 mai	ANNE TRUDEAU	Anne Trudeau
31 mai	RONALD DAGEAIS	Ronald Dageais
31 mai	Eierette GREGOIRE	Eierette Gregoire
31 mai	Pierre HUBERT	Pierre Hubert
31 mai	JOSYNE MARCOU	Josyne Marcou
31 mai	Christine Simonet	Christine Simonet
31 mai	H. Buisson	H. Buisson
31 MAI	FRANCOIS QUESNEL	FRANCOIS QUESNEL
31 MAI	PATRICE BLAIS	PATRICE BLAIS
31 mai	SUZANNE POISSANT	Suzanne Poissant
31 mai	MIREILLE AUBE	Mireille Aube
31 mai	Brian Lavigne	Brian Lavigne
31 mai	ALLIE-REINE SENECHAL	Allie-Reine Senéchal
31 mai	Julie VACHON	Julie Vachon
31 MAI	CLEMENT BARBEU	CLEMENT BARBEU
21 MAI	FRANCOISE-DETRAYE	FRANCOISE-DETRAYE
31 mai	Intyhalie Duchesne	Intyhalie Duchesne
31 mai	ERIC BERGERON	ERIC BERGERON
31 mai	LUCIE DUMONT	Lucie Dumont
31 mai	André BRASSARD	André Brassard
31 mai	ERMYN GIRAUD	ERMYN GIRAUD
31 mai	Jeanne Lavoie	Jeanne Lavoie
31 mai	BLAKEVIL	BLAKEVIL
31 mai	FALLON	FALLON
31 mai	DEWIS GREGOIRE	DEWIS GREGOIRE
31 Mai	Christine Blais	Christine Blais
31 mai	NOELLA BRADSHAW	Noella Bradshaw
1 juin	VAN WIJK MARCO	Van Wijk Marco
1 juin	AMITA GIRARD	Amita Girard
1 juin	MARIO GIRARD	Mario Girard
1 juin	ADRIEN GIRARD	Adrien Girard
1 juin	Sylvie Uti-CA	Sylvie Uti-CA
1 juin	Selwyn Ouellet	Selwyn Ouellet

Pétition pour éviter l'installation d'autres porcheries industrielles

Date	Nom	Signature
31 mai	MAURICE	Maurice
21 mai 02	ANDRE DEXTRAZE	André Dextraze
21 mai 02	LYDIA TRAHAN	Lydia Trahan
31 mai	LEAS DENEAVIT	Leas Deneavit
31 mai	Jean Louis Fleury	Jean Louis Fleury
31 mai	Christiane Fleury	Christiane Fleury
31 mai	FERNAND SAVAGE	Fernand Savage
31 mai	JACQUELINE DASENAS	Jacqueline Daseñas
31 mai	Jenny Savage	Jenny Savage
31 mai	SARFILLE VIDENEUE	Sarfille Videneue
31 mai	GORRAINE WILCHAVE	Gorraise Wilchave
31 mai	IVORMOND VILLON	Ivromond Villon
31 mai	ARTHUR FORTIN	Arthur Fortin
10 juin	P. Blanchette	P. Blanchette
10 juin	R. TOMASZEWSKI	R. Tomaszewski
10 juin	N. Lussier	N. Lussier
10 juin	W. LAMPNY	W. Lampny
10 juin	S. TESSIER	S. Tessier
01 JUIN	EDITH ROY	Edith Roy
10 JUIN	JACQUES ROY	Jacques Roy
10 juin	JEAN JACQUES AUCLAIR	Jean Jacques Auclair
10 JUIN	ANDRE BIGONNESSE	André Bigonnesse
10 juin	GINETTE AUCLAIR	Ginette Auclair
10 juin	Mado Bigonnesse	Mado Bigonnesse
10 juin	CHARLÉ FORTIER	Charlé Fortier
10 juin	Sylvain MAILHOT	Sylvain Mailhot
10 juin 02	CAROLLE BOURDEAU	Carolle Bourdeau
10 juin 02	Bruno GIRARD	Bruno Girard
10 juin 02	NEALLANCHO	Neallancho
10 juin 02	HEATHER OBERGER	Heather Oberger
10 juin 02	Jean-Louis	Jean-Louis
10 juin 02	DANIEL BISSONNETTE	Daniel Bissonnette
10 juin 02	ETHER ANDRÉ	Ether André
10 juin 02	ROGER LANFÉVÉ	Roger Lanfève
10 juin 02	BERTHE MAROIS	Berthe Marois
10 juin 02	Philippe GANDRY	Philippe Gandry
10 juin 02	Egon Schlingmeier	SCHLINGMEIER
10 juin 02	MARLENE Schlingmeier	Marlene Schlingmeier
10 juin 02	Remy Hebert	Remy Hebert
10 juin 02	Josée GARNACHE	Josée Garnache
10 juin 02	Pierre-Luc Adam	Pierre-Luc Adam
10 juin 02	PIERRE ARCHAMBAULT	Pierre Archambault
10 juin 02	Louise Bourgeois	Louise Bourgeois

Pétition pour éviter l'installation d'autres porcheries industrielles

Date	Nom	Signature
01 juin 02	Hélène Guigoire	Hélène Guigoire
01 juin 02	MARCEL GÉGOIRE	Marcel Gégouire
01 juin 02	MÉLANIE HÉBERT	Mélanie Hébert
1 <sup>er</sup> juin 02	ANITA BOUCHARD	Anita Bouchard
1 juin 02	GEORGES AÏMÉ BOUCHARD	Georges Aïmé Bouchard
1 juin 02	POURNAUD CHANTAL	Chantal Pournaud
1 juin 02	ROSSARD	Marie Anne Rossard
1 juin 02	SURPRENANT, Chantal	Chantal Surprenant
1 juin 02	LORD CILLES	Hélène Phil
1 juin 02	Gauvain Damien	Gauvain Damien
1 juin 02	Nadia Surprenant	Nadia Surprenant
11 juin 02	CHRISTINE TRAHAN	Christine Trahan
1 juin 2002	Jean Tréhan	Jean Tréhan
1 juin 2002	Jeanne Fournier	Jeanne Fournier
19 juin 2002	Yvonne LaFolle	Yvonne LaFolle
2 juin 2002	ANDRÉ CHARPAIN	André Charpain
1 juin 2002	DOMINIEN BÉDULIEN	Dominién Bédulien
2 juin 02	Marcel Bouchard	MARCEL BOUCHARD
2 juin	Solange Bouchard	SOLANGE BOUCHARD
2 juin 02	Melissa Pearson	Melissa Pearson
2 juin 02	Paul Drou	Paul Drou
2 juin 02	P. A. Gégouire	Paul-André Gégouire
2 juin	Michel Trahan	Michel Trahan
2 juin	Jeanne Bouchard	Jeanne Bouchard
2 juin	Marguerite Guigouire	Marguerite Guigouire
2 juin	REGIS ETHIER	REGIS ETHIER
2 juin	Antoine Fortin	Antoine Fortin
2 juin	CLAUDE QUIMET	Claude Quimet
24 juin	MICHELLE MORIN	Michelle Morin
2 juin 02	Sylvie MARCEAU	Sylvie Marceau
2 juin	MARTIN BÉVIER	Martin Bévier
2 juin	Raimon Giguire	Raimon Giguire
2 juin	REAL HÉBERT	Real Hébert
2 juin	CLEEMER SURPRENANT	Cleemer Surprenant
2 juin	FRANÇOIS BARRÉ	François Barré
2 juin	MICHEL SENECAU	Michel Senécal
2 juin	SENECAL ROLLANDE	Senécal Rollande
2 juin	Dominic Senécal	Dominic Senécal
2 juin	VALLIÈRES Pierre	Pierre Vallières
2 juin	SEVIN PAULINE	Pauline Sévin
2 juin	DIANE BOUCHARD	Diane Bouchard
2 juin	PATRICK BOURNARD	Patrick Bournard
2 juin	MICHEL SURPRENANT	Michel Surprenant

Pétition pour éviter l'installation d'autres porcheries industrielles

Date	Nom	Signature
2 juin	Sonia PETERS	Sonia Peters
2 juin	OLIVER KRECH	Oliver Krech
2 juin	Nade KRECH	Nade Krech
2 juin	JACYNTHIE DESNOYERS	Jacynthie Desnoyers
2 juin	Françoise Dumontier	Françoise Dumontier
2 juin	Philippe HILLOUBEAU	Philippe Hilloubeau
2 juin	Johanne Vaillancourt	Johanne Vaillancourt
2 juin	Lucinda BÉGIN	Lucinda Bégin
2 juin	JOAQUIN RODRIGUES	Joaquin Rodrigues
2 juin	KARINE BROSSARD	Karine Brossard
2 juin	ANGÈLE MAILLOU	Angèle Maillo
2 juin	CHARLES MAILLOU	Charles Maillo
2 juin	CLAUDINE MAYER	Claudine Mayer
2 juin 02	SIMONNE FORTIN	Simonne Fortin
2 juin	ORÉEN TARDIF	Oréen Tardif
2 juin	ARNAULD LOUIS	Arnauld Louis
2 juin	MARON BASSÉ	Maron Bassé
2 juin	Michel Richard	Michel Richard
2 juin	Robert GAGNON	Robert Gagnon
2 juin	Dominic ROSE	Dominic Rose
2 juin	HARVEY BAKER	Harvey Baker
2 juin	Alain POTVIN	Alain Potvin
2 juin	KIM POTVIN	Kim Potvin
2 juin	Mark POTVIN	Mark Potvin
	Rascal LANGLOIS	Rascal Langlois
	NATHALIE BOUSSEAU	Nathalie Bousseau
2 juin	Thelma PARÉ	Thelma Paré
	Jacques SÉPÉMENT	Jacques Sépément
02/06/02	DESCHÈNES, Sylvie	Sylvie Deschênes
03/06/02	Danyelle BÉGIN	Danyelle Bégin
3 juin 02	DAVID DANCAUSE	David Dancause
3 juin 02	Yvette DANCAUSE	Yvette Dancause
3 juin 02	Sylvie DURAND	Sylvie Durand
3 juin 02	Blaise BLANCHETTE	Blaise Blanchette
	Renée GAGNON	Renée Gagnon
	Jacqueline GAGNON	Jacqueline Gagnon
3 juin 02	LAURENT LANDRY	Laurent Landry
3 juin 02	Johanne FOURNIER	Johanne Fournier
03/06/02	RONARD MEEHAN	Ronald Meehan
03/06/02	JEAN BARDAL	Jean Bardal
03/06/02	Chantal Dussault	Chantal Dussault
06/06/02	Denis Desnoyers	Denis Desnoyers
03/06/02	MARIE-FRANÇOISE DESNOYERS	Marie-Françoise Desnoyers



Canada

SAINT-VALENTIN

Français, mercredi 13 novembre 2002

# Le Cercle des fermières parlera des porcheries

**GILLES BÉRUBÉ**

**L**e Cercle des fermières de Saint-Valentin organise une soirée d'information sur les porcheries, le mardi 19 novembre, à 19h30, à l'édifice de la municipalité.

À Saint-Valentin, le dossier des porcheries n'est pas nouveau. La vice-présidente du Cercle des Fermières, Sylvie Deschênes, rappelle que 201

une population de 479, enfants compris, ont signé une pétition demandant une prolongation du moratoire sur les porcheries. C'était avant que le ministre de l'Environnement, André Boisclair, confie au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de mener une consultation publique nationale sur le sujet.

Le temps de cette consultation, note Mme Deschênes, un

peu tout le monde pensait qu'il ne se construirait plus de nouvelles porcheries. Cependant, les projets qui ont obtenu leur certificat d'autorisation avant le moratoire peuvent aller de l'avant. C'est ce qui risque d'arriver à Saint-Valentin. Mardi prochain, Mme Deschênes veut sensibiliser la population à la situation et à la possibilité que de nouvelles porcheries soient construites à court terme à Saint-Valentin. ■

# COUP D'OEIL *Sémi du 17 nov.* Une autre porcherie veut s'établir à St-Valentin

## LE LECTEUR

Le 22 octobre dernier, j'assistais à l'ouverture de la commission sur le développement durable de la production porcine au Québec. Cette commission est régie par le Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE). Une grande majorité des intervenants exprimant leur vision du mandat de la Commission était des gens conscients des conséquences de l'industrialisation de cette entreprise du secteur agricole.

Voici l'histoire de notre prise de conscience familiale, je veux vous la partager pour vous aider à vous situer dans ce débat qui touche la santé de la Terre, pas la terre que nous avons héritée de nos pa-

rents mais celle que nous empruntons de nos enfants.

Une semaine avant l'ouverture de cette audience du BAPE, ma famille mangeait du porc pour la première fois depuis 1996. Pourquoi des producteurs agricoles cessent-ils de manger du porc pendant plus de six ans?

À l'été 1996, nos taures de 2 ans se mettent à mourir l'une après l'autre. Sept sont mortes avant de pouvoir trouver la cause. Une dose importante d'un antibiotique/hormone de croissance est trouvée dans leur moule. Un restant de poche de concentré devant aller dans une porcherie a été mêlé à leur ration par inadvertance.

Après concertation de la famille, on dé-

cide de ne plus manger de porc... à moins qu'il ait grandi sur notre ferme et qu'on sache d'où viennent ses géniteurs. C'est ainsi que bacon et côtelette qui venaient d'une ferme en biodynamie sont devenus nos cochons pendant deux ans soit jusqu'au début d'octobre dernier.

Cette erreur humaine, en plus de nous enlever le goût du porc, marque le début de notre cheminement dans le dossier de l'industrie porcine. L'usage d'antibiotiques, d'hormones de croissance et de produits antistress est généralisé.

Les résidus de ces produits se retrouvent dans le lisier. Et l'utilisation d'antibiotique serait propice à l'apparition de résistance parmi les populations bactériennes agricoles, lesquelles pourraient être transmises aux humains. Dans les hôpitaux, nous rencontrons de plus en plus de gens ayant des infections bactériennes résistantes à tous les antibiotiques.

Au printemps dernier, je suis de près, la situation des porcheries industrielles, surtout qu'on parle d'en implanter des nouvelles. Et cette fois, c'est derrière l'entreprise laitière de nos voisins, la ferme Robert Grégoire.

Deux cent un électeurs de Saint-Valentin pour une population de 479 (enfants

compris) ont signé pour une prolongation du moratoire. Le moratoire accordé, chacun pense qu'il n'y aura plus de nouvelles porcheries jusqu'à la fin de l'étude environnementale. Mais, le certificat d'autorisation a été accordé avant le début du moratoire, la future construction n'est donc pas touchée par le moratoire.

Je veux donc vous conscientiser que Saint-Valentin sera l'hôte d'une nouvelle porcherie de type industriel, à moins que la population ne passe à l'action.

Certains producteurs, lors de l'ouverture des audiences publiques revendiquaient le droit de produire. Mais qu'advient-il du producteur laitier qui est à 500 mètres quand le vent soufflera de l'ouest? Voudriez-vous avoir une porcherie de type industriel derrière chez vous, sous les vents dominants?

Une étude américaine a révélé un taux anormalement élevé de problèmes respiratoires dans la population résidant dans le voisinage de grandes porcheries. Deux générations de producteurs qui se sont impliquées dans leur milieu, sont prises en otage dans leur propre entreprise alors que le promoteur n'est même pas résident de Saint-Valentin.

Et qu'en sera-t-il de la nappe phréatique environnante? La rivière Richelieu

suit son cours à près d'un kilomètre du lieu où le certificat autorise la construction.

On décrète un moratoire car plusieurs études démontrent des risques à la santé publique, risques qui pourraient s'accroître si des mesures ne sont pas entreprises. On utilise votre argent de bon contribuable pour financer une consultation publique et on continue à construire des porcheries. Si les différents paliers de notre législation québécoise ne peuvent rien faire, c'est à la population d'agir.

Je n'en veux nullement à toutes les familles impliquées dans l'industrie porcine. C'est le résultat d'un cheminement de société et il est vraiment temps qu'on révisé les soins que l'on donne à la terre qui nous nourrit.

Parlons-en vraiment au BAPE et arrêtons tous les projets d'ici là.

Tous les gens intéressés à en parler et à poser un geste de plus pour l'avenir de leur environnement, sont invités à se présenter à l'édifice municipal de Saint-Valentin le mardi 19 novembre à 17h30.

Sylvie Deschênes,  
Vice-présidente Cercle de Fermières de Saint-Valentin et responsable du Comité Dossier 2002-2003

rien est amour, alors souriez, tout est  
rien est amour, alors souriez, tout est  
rien est amour, alors souriez, tout est

fini pour  
ont  
s à rendre  
j'ai connu  
era en moi  
s à rendre  
oublierai  
icoup de  
is de mon  
thee :  
tienne  
me Gauthier  
St-Boniface,

# Coup d'œil Sem du Idée Cessons de faire peur à la population

## LE LECTEUR

La production porcine a un défaut de taille: elle est nauséabonde! Mais comme il ne s'agit pas d'un argument sérieux, on invoque, pour s'y attaquer, la protection de l'environnement. Toutes sortes d'informations, souvent erronées, sont alors véhiculées. Au nom de l'environnement, on l'accuse de tous les maux de la terre. Pourtant, l'industrie du porc est-elle vraiment plus dommageable pour notre santé et celle de notre planète que l'utilisation des moteurs à 2 temps (motoneiges, tondeuses, moteurs de bateaux), l'épandage de sel sur les routes, la consommation effrénée d'objets qui se retrouvent tôt ou tard dans les sites d'enfouissement, l'utilisation des couches jetables, l'arrosage des pelouses avec des

herbicides, la consommation d'essence pour aller travailler ou se divertir, etc.? Qui se prive de tout cela? Qui brandit une pancarte pour faire interdire les véhicules 4x4 sur nos routes? Qui boycotte les terrains de golf pour s'élever contre l'épandage d'herbicides? Qui fait circuler une pétition pour forcer les résidents à faire des champs d'épuration réglementaires? Peu de gens peuvent se permettre de pointer du doigt les producteurs porcins et les faire passer pour des entrepreneurs sans scrupules (alors qu'on sait qu'ils ont des normes sévères à respecter et qu'un permis de production est accordé selon des règles très strictes). Il ne suffit pas de déposer un bac à recyclage bien rempli sur le bord de la route le lundi matin pour avoir le droit de faire la morale à l'industrie porcine.

Par ailleurs, qui n'est pas à sa place? Le producteur en zone perte (moins de 2% de la superficie totale du Québec est propice à l'agriculture - MAPAQ) ou le citoyen qui veut y jouir des avantages de la campagne sans en subir les conséquences? Vouloir restreindre la production agricole en zone agricole constitue un non-sens et une menace sérieuse pour l'agriculture québécoise. Cela dit, il est fort compréhensible de ne pas se réjouir qu'une porcherie, petite ou grande, soit construite derrière chez soi. Ça reste cependant une éventualité lorsqu'on habite en Montérégie.

En somme, nous voulons dénoncer l'hypocrisie qui mine ce débat. Nous trouvons important de démontrer qu'on peut voir les choses sous un angle différent, sans se laisser influencer par le discours manipulateur de la majorité.

Dans toute cette polémique, il faudrait d'abord et avant tout que l'honnêteté soit de mise. Cessons de faire peur à la population avec des informations diffusées à tort et à travers. Arrêtons de salir la réputation de l'industrie porcine et avouons que son odeur est notre principale motivation. Et que ceux qui veulent contester la lot et empêcher M. Mlehe de produire à Saint-Valentin, même s'il possède les permis nécessaires, se cotisent pour payer les frais juridiques relatifs à une telle procédure. Nous sommes d'avis que les taxes de l'ensemble des citoyens ne devraient pas être englouties dans un coûteux procès ayant vraisemblablement peu de chance d'être gagné.

Nancy Huchette et Hugues Landry, résidents de Saint-Valentin

## Moratoire sur l'industrie porcine

# Que s'est-il passé pendant les derniers mois?

Il semble bien que la menace d'implantation de porcheries industrielles serait loin d'être écartée à Saint-Bernard-de-Lacolle. Le « moratoire » sur l'industrie porcine décrété par le ministre de l'Environnement du Québec, André Boisclair, ne signifie pas arrêt total de toute activité. Les producteurs se préparent donc pour la rentrée.

Le 31 juillet dernier, la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) a refusé le morcellement du lot 701, situé sur le chemin Alberton. La compagnie 9092-1859 Québec inc. avait fait la demande de morcellement d'une portion de 10,8 hectares pour y construire les trois bâtiments d'une ferme porcine et une résidence.

En août, cette même compagnie a présenté une nouvelle demande à la CPTAQ en y incluant une mention d'intention de compostage mais en éliminant la construction d'une résidence.

L'audition de cette demande a eu lieu en septembre en présence de représentants de la compagnie, de deux membres de l'IPA de Saint-Jean-Valleyfield, du maire de Saint-Bernard, André Garceau, ainsi que des représentants des comités des citoyens de Saint-Bernard et de Lacolle.

Le 29 octobre, la municipalité a reçu la CPTAQ un avis de changement

stipulant que le morcellement serait autorisé. Le 13 novembre suivant, le comité des citoyens a demandé à la CPTAQ de tenir une rencontre publique avant de rendre sa décision.

Si, en tant que citoyens de Saint-Bernard-de-Lacolle, vous désirez toujours protéger les fermes familiales, la qualité de l'eau et de l'air ainsi que la valeur de vos propriétés, continuez de dire non aux porcheries industrielles. N'abandonnez pas la lutte, elle n'est pas terminée.

Le comité des citoyens de Saint-Bernard-de-Lacolle

Urbani  
Calle B  
Cedros  
# J-16  
Vénézi

I have bec  
do was go  
I have bec  
do was go

YOU could, because this opportunity is only once in our life.  
Thank you Mami and Papi for give me this opportunity!

7 décembre 2002

# Est-ce que la parole du fils traduit la pensée du père qui lui est le maire de Saint-Valentin ?

## LE LECTEUR

C'est facile pour celui qui habite à près de 5 kilomètres du futur méga projet de porcherie (2400 bêtes) où seuls les odeurs provenant de l'épandage de lisier saisonnier (encore faut-il que les vents soient favorables) de clamer haut et fort que les citoyens de la Montérégie se doivent d'être compréhensibles face à cette nouvelle usine.

Parlez-en plutôt au voisinage qui côtoie déjà ce type d'usine qui en plus de supporter la saison d'épandage supporte le lot des inconvénients et ce, au quotidien. Ce qu'il faut savoir, c'est que ces usines ne sont pas munies d'un système de filtration des odeurs mais plutôt d'une ventilation naturelle et d'un aménagement paysager (qui consiste en une haie de cèdres de 4 pieds) qui causent bien des désagréments.

Elles respectent les normes du bon ministère de l'Environnement (en plein moratoire sur la réglementation régissant l'industrie du porc) qui a droit de regard avant les municipalités et ses ci-

toyens qui parfois sont présent dans la communauté depuis trois ou quatre générations. Le plus choquant, c'est que la population est prise en otage avec cette patate chaude et si elle ne se débat pas comme un diable dans l'eau bénite, elle n'aura d'autre choix que de se laisser rudoyer par M. Mlehe qui nous envoie à coup de milliers de dollars et de spécialistes le droit de la libre entreprise et le droit corporatif.

En effet, le fait d'avoir un bac de recyclage bien plein ne donne pas le droit de critiquer celui qui va détruire son environnement et sa qualité de vie mais il ne faut pas se leurrer, le débat est beaucoup plus sérieux qu'une simple question d'odeur. Tout le bla bla de M. Hugues Landry et sa conjointe Nancy Huchette a pour but de diriger le débat dans une autre direction pour mieux nous endormir.

Regardons plutôt à long terme, sachant que la consommation d'eau est de 6 à 7 litres par cochon par jour, multiplié par 2400, sans compter l'eau de lavage; et qu'à environ 1,5 kilomètre s'élève une autre porcherie de 2400 porcs consommant la même quantité d'eau,

qu'advient-il de nos puits et de notre nappe phréatique? Où épandra-t-il la quantité phénoménale de purin produit? Qu'advient-il de nos terres quand il y aura saturation de lisier?

Cessez de penser au profit immédiat M. Mlehe, et regardez à longue échéance quels seront les réels impacts sur notre terre, notre flore, notre faune, nos cours d'eau, sur notre industrie agrotouristique, les plaisanciers et le tourisme, sur la valeur de nos propriétés et l'héritage que nous laisserons à nos enfants.

**Benoit Leblanc,**  
résidant de Saint-Valentin

1  
r  
2  
  
v  
c  
b  
c  
l  
r  
:

## SAINT-PAUL APPUIE LES CITOYENS

# Porcherie de Saint-Valentin: assemblée des

Le Comité de citoyens de Saint-Valentin tient une assemblée publique ce soir mercredi, le 18 décembre, à 19h30. À cette occasion, les membres du comité se présenteront à la population et ils feront rapport d'une rencontre avec l'avocat de la municipalité dont les services ont été retenus pour le dossier de la porcherie.

Rappelons qu'un agriculteur

de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix veut construire une nouvelle porcherie sur le territoire de Saint-Valentin. Il a obtenu le certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement avant le décret d'un moratoire sur la construction de nouvelles porcheries. Au moment d'imposer ce moratoire, le ministre André Boisclair avait indiqué qu'il respecterait les certificats d'auto-

risation déjà émis.

Le promoteur avait obtenu un permis de construction qui est maintenant échu. Il a redemandé son permis que la municipalité a retenu jusqu'à maintenant, même si le projet répond au règlement municipal. Les citoyens ont massivement signé une pétition demandant au conseil de prendre les moyens nécessaires pour empêcher l'implantation de la nouvelle exploitation porcine. Le promoteur a déposé une requête en

mandamus devant le tribunal pour forcer la municipalité à émettre le permis de construction.

À la suite d'une assemblée publique, le 26 novembre, le comité de citoyens a été formé. Il est formé de quatre citoyens, dont quatre agriculteurs. Le 11 décembre, ils ont rencontré l'avocat en chef de la municipalité, Me Lori. Ils doivent faire rapport aux citoyens lors de la rencontre de ce soir, qui sera suivie d'une assemblée spéciale du conseil municipal.

### Virgin

Altos de Pirineos, carrera 40  
Urbanizacion Oriental 2, casa  
no. 12  
San Cristobal - EDO. Tachira  
Venezuela / Venezuela

Salut à tout le monde

Je n'ai pas de parole  
cette année.

C'était extraordinaire  
d'AFS, les endroits  
tous eux qui contri-  
s'oubliera jamais.

XXX

Mot dans ma langue

Buena suerte en sus

endant  
nnes  
mercier  
e qu'on ne

# Porcherie industrielle et démocratie

LE LECTEUR  
LE LECTEUR

Les bâtisseurs de « mégaporcherie » réalisent-ils à quel point leurs initiatives entraînent immédiatement le climat social et l'harmonie de la vie collective des milieux où ils les présentent, chez nous, dans le Haut-Richelieu, à tout le moins?

Proposent-ils un projet que c'est immédiat: une énorme majorité de citoyens, risquons 80%, est spontanément contre, les élus municipaux, entre électeurs et promoteurs sont mal pris, le ton monte vite aux assemblées et le diable est aux vaches.

On a vu ce qui s'est passé à Saint-Bernard-de-Lacolle, on voit ce qui se passe actuellement à Saint-Valentin: les milieux résistent et s'organisent face à ceux qu'ils perçoivent comme voulant modi-

fier sensiblement leur environnement. On craint de se retrouver devant le fait accompli, comme à Saint-Cyprien-les-Cochons.<sup>(1)</sup>

Nous vivons en démocratie. Quand 80% d'un groupe démocratiquement constitué partage la même opinion, c'est, aux yeux du législateur comme en toute logique sociale, cette opinion qui doit tendre à prévaloir.

Sauf que nous vivons au Québec, face à l'expansion de l'industrie porcine, dans un relatif flou juridique où des règlements négociés sur le bras peuvent encore s'appliquer en dépit de moratoires aux structures assez molles. Qu'on se place d'un bord ou d'un autre, il y a des trous dans le carcan, des échappatoires conjoncturelles dans la réglementation qui font que rien n'est vraiment solide et qu'un projet pourrait s'implanter, comme ça, à la va-vite et que l'on soit pris avec

sans trop l'avoir vu venir.

Devant cette situation, je vous fais art de quatre brèves observations:

- Pourquoi pas des porcherie là où elles sont les bienvenues? Je lis dans la Terre de Chez Nous du 5 décembre que la population de Murdochville, par exemple, logiquement en quête de nouvelles activités économiques, serait ouverte à de tels projets. Eh bien que nos gros brasseurs d'affaires porcines d'ici fassent preuve d'initiative et voient à s'en aller là-bas si l'on souhaite les y voir.

- Mais qu'ils daignent respecter notre tranquillité sociale ici et qu'ils arrêtent de s'en prendre à notre qualité de vie et à la valeur de nos avoirs. À ce point de l'analyse, soyons collectivement très fermes. Si ce milieu ne veut effectivement plus de telles porcherie qu'on le dise, poliment, ouvertement mais de façon définitive. Pas

de tergiversation, d'interrogation, ou de remise en question en fonction de tel ou tel projet. C'est non, non et non. Mandatons nos élus pour qu'il en soit légalement ainsi et n'en parlons même plus.

- Car nous vivons en démocratie. Alors, soyons cohérents. Des élections s'en viennent à presque tous les paliers de nos gouvernements. Obtenons de nos candidats des engagements très clairs sur le sujet. Pas de « sparages », une réponse à la question: « Si vous êtes élu, vous engagez-vous en notre nom à vous opposer à toute législation ou initiative gouvernementale ou privée visant à l'établissement de nouvelles porcherie de type industriel dans votre circonscription: oui ou non! » Votons ensuite et ne nous trompons pas.

- Et dans l'immédiat, tenons-nous fermement sur nos positions. Résistons. Haut nos coeurs!

Il ne faudrait surtout pas que Saint-Valentin accueille la dernière porcherie s'établir en Montérégie.

Jean-Louis Fleury  
Saint-Valentin

(1) Mais oui, et je m'adresse ici aux probes et valeureuses autorités municipales de nos voisins de Saint-Cyprien dit « de-Napierville », si favorables aux porcherie: Assumez, mes amis, assumez! Soyez responsable et fiers de vos décisions et allez jusqu'au bout. « Saint-Cyprien-les-Cochons », ou encore « Saint-Cyprien-sur-lisier », en voilà des noms qui auraient de l'allure, non?, réfléchiraient bien vos choix judicieux de développement économique et décrocheraient justement vos efforts de mise en valeur de votre charmante localité. Notez bien que ce ne sont là que suggestions...

ADQ Huntington

## Attention aux mégaporcheries!

*Monsieur le directeur,*

Existe-t-il dans notre région des gens ayant le droit de modifier à leur guise le milieu, changer radicalement nos paysages, menacer la qualité de vie collective, voire la santé de leurs concitoyens? La réponse est oui. Les grands éleveurs de cochons, ont ce droit, en tout cas, il semble bien qu'on les laisse se le donner.

Comme beaucoup de citoyens inquiets de la prolifération des mégaporcheries et des conséquences du phénomène sur la qualité de nos eaux, moi aussi je m'alarme et dénonce la destruction sauvage et inouïe du patrimoine forestier régional pour fins de production de viande porcine. Qui peut circuler actuellement entre Napierville et Lacolle sans déplorer la désertification qu'on y fait dans le triangle Saint-Cyprien, Saint-Blaise, Saint-Valentin. On abat le bois en bordure de ces champs où l'on s'émerveillait de voir la veille des dizaines de chevreuils. Des chargements de bois, des camions de terre, en voyages incessants pillent et saccaquent les habitats naturels en bouleversant la qualité de vie des résidents voisins. De longs talus de chicots et de souches apparaissent çà et là qui ne verdissent pas ce printemps mais qu'on va plutôt voir pourrir sur place des années durant. Bonjour les paysages!

En ville, quand un promoteur parle de couper trois arbres, on organise des référendums. Chez nous, rien. On laisse faire les propriétaires de grosse machinerie et l'on constate ensuite la destruction irréversible de nos forêts l'une après l'autre. On est à la veille de voir Saint-Jean de la frontière américaine. Est-on bien conscient que c'est toute une région dont on est en train de détruire le caractère et une partie de la culture?

Hydro-Québec, agissant pourtant au nom de l'intérêt collectif, a l'interdiction de passer une ligne électrique en milieu forestier sans devoir vivre des années de concertation auprès des résidents concernés. Dès qu'on peut lui faire valoir que son projet risque d'affecter une érablière, un bois à valeur patrimoniale, un refuge d'animaux, une aire de nidification ou un ra-

vage de chevreuils, elle doit y renoncer et proposer d'autres solutions. Quand elle coupe une emprise, elle reboise ailleurs, c'est la norme. Là, un seul propriétaire, aux seules fins personnelles de s'enrichir, peut à sa guise foutre en l'air toute une forêt pour planter à sa place de longs baraquements maussades et des fosses à déchets. Lui n'habite même pas là, ce qui est tout de même «le bout de la mardo», si l'on veut bien me passer l'expression que me dicte la colère. À ceux qui, par malchance, résident aux abords des prisons à cochons de s'accommoder des nuisances, de la dégradation de leur vie et de la perte de valeur de leur propriété. Quel élu va décider que c'est assez?

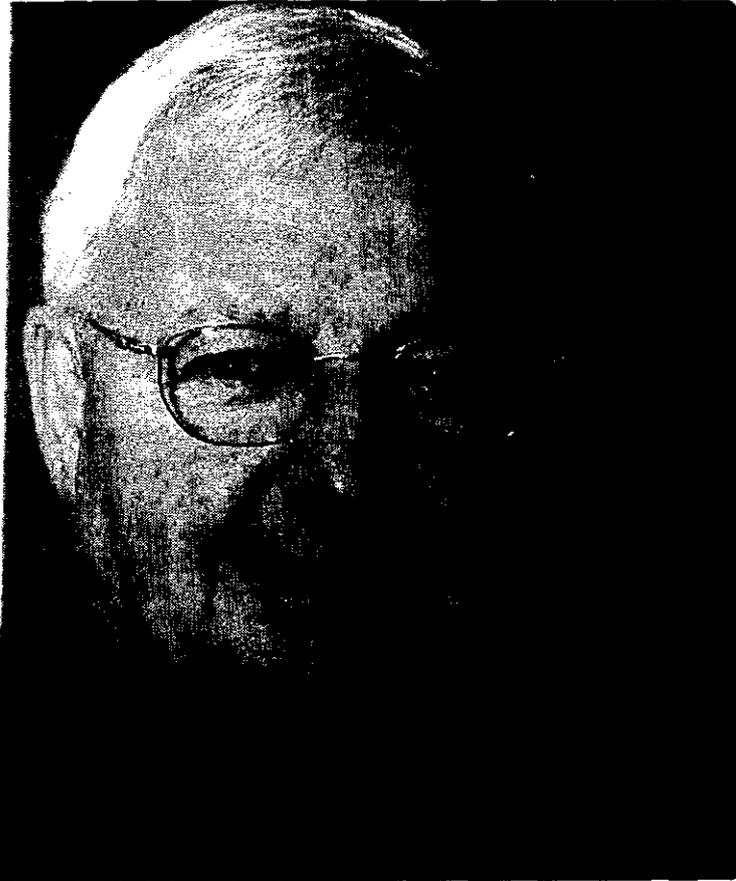
Une forêt c'est le résultat de siècles et de siècles de vie naturelle. C'est parfois malade, comme actuellement chez nous à la suite au verglas, mais faites-lui confiance elle survivra, se régénérera et continuera d'abriter une faune étonnante au bénéfice des générations futures. Une forêt, c'est le pivot de la biodiversité dans notre région, le poumon de notre environnement, un gigantesque filtre aux saloperies que nous déposent l'air et les pluies, la défense naturelle la plus efficace que l'on connaisse contre les vents, un parc où promener nos enfants. Laissons quelques marchands la bûcher à la rétrocaveuse, en piller le bois, en vendre la terre, en brûler les racines et nous aurons ce que notre silence méritera, la terre de Caïn: plus d'oiseaux, de chevreuils, de lièvres, de dindons ou de gélinottes, mais des jambons pour le Japon. Est-ce raisonnable et admissible?

Un dernier exemple pour illustrer le choix de société qui s'offre à nous. Promenez-vous sur la 221 vers Lacolle. Il y avait là, sur la gauche, une roseraie sise près des vignobles. Elle est aujourd'hui à l'abandon, les serres à ciel ouvert. À quelques centaines de pieds derrière elle, et pas par hasard, deux immenses bâtiments oblongs là où autrefois verdissait la forêt. C'est laid, triste et plate comme un pénitencier. Juste à côté de ce désastre, les bulls sont à l'oeuvre et abattent la forêt voisine. Qui les arrêtera? ■

JEAN LOUIS FLEURY, *Saint-Valentin*

# bec élu préfet de u Haut-Richelieu

## éfet suppléant



Gilles Dolbec

ité de coeur. Elle dit avoir vécu ne expérience enrichissante et urder le sentiment du devoir accompli. Mais elle a ajouté qu'il stait beaucoup de travail à accomplir tout en soulignant l'esprit régional qui prévaut au onseil de la MRC.

Jean a exaucé son voeu. La loi permet à la municipalité locale dont le maire est préfet de désigner parmi ses membres une personne pour remplacer le maire à titre de représentant de la MRC. Saint-Jean a décidé de se prévaloir de cet article de loi en désignant Mme Marcoux comme représentante à

## MALGRÉ UNE REQUÊTE EN MANDAMUS

# Saint-Valentin retient le permis de construction d'une porcherie

GILLES BÉRUBÉ

**L**a municipalité de Saint-Valentin retient le permis de construction d'une porcherie sur son territoire. 75% des électeurs de la municipalité ont signé une pétition demandant à la municipalité de prendre les moyens nécessaires pour s'opposer à l'implantation de cet élevage porcin. Le promoteur a quant à lui déjà déposé une requête devant les tribunaux pour obliger la municipalité à lui émettre le permis.

Le conseil municipal de Saint-Valentin avait convié les citoyens à une rencontre d'information et de consultation, le mardi 26 novembre. À l'ordre du jour, le projet d'une porcherie qu'un agriculteur de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix veut construire à Saint-Valentin. Une centaine de citoyens étaient présents à la rencontre. La population de Saint-Valentin est de 479 personnes, enfants compris.

Dans un premier temps, les citoyens ont entendu le rapport d'une rencontre avec le promoteur. Il semble clair que le projet rencontre largement les normes du ministère de l'Environnement et la réglementation municipale, qui est beaucoup plus sévère que les normes gouvernementales au niveau des distances séparatrices. Un compte rendu écrit de la rencontre traduit une volonté manifeste du promoteur d'atténuer les inconvénients que pourrait causer

porcheries. Au moment d'annoncer ce moratoire, le ministre de l'Environnement, André Boisclair, a indiqué qu'il respecterait les certificats déjà émis. La municipalité lui avait déjà accordé un permis de construction, mais il est échu. Il a reformulé une nouvelle demande. Mardi dernier, l'inspecteur municipal a répété que le projet répondait à la réglementation municipale.

Le conseil a débattu du projet avec les citoyens pendant environ une demi-heure. Au moment de terminer cette période de discussion, le maire a rendu publique une requête en mandamus signifiée à la municipalité l'après-midi même. Cette procédure judiciaire vise à obliger la municipalité à délivrer le permis de construction.

### RÉFÉRENDUM

Après s'être retiré pendant une quinzaine de minutes, le conseil a proposé de retenir le permis et de tenir un référendum demandant aux citoyens s'ils sont prêts à payer une taxe spéciale pour soutenir le combat judiciaire qui s'amorce. Le projet de résolution, qui précisait même la question référendaire, a été accueilli plutôt froidement par les citoyens. D'accord pour payer, mais pas nécessairement par une taxe spéciale. Vaut mieux, pour le moment, que le conseil coupe d'autres dépenses.

Pas d'accord pour un référendum, qui sera une perte d'argent et de temps. De l'avis des citoyens, la pétition signées par 264 électeurs recueillie en 48 heures suffit. Le texte de la pétition parle claire-

# Saint-Valentin, capitale de l'amour ou

## LE LECTEUR

Du notre titre est évocateur, car en is du projet (en suspend) de la ferme -aux-Noix dans le rang Saint-Geor-, trois autres projets sont présente-nt à l'étude au ministère de l'Envi-nement du Québec. De simples neurs vous direz?

détrompez-vous, cette information vient du directeur régional de la ntérégie du ministère de l'Environ-ment, Pierre Hugues. Alors bienve- à tous ceux qui ne se sentent pas icerné par le sujet, car une trentaine projets sommeillent dans la Monté-rie et ceux qui dorment vont se ré-ller un bon matin avec 5000 cochons me voisins amenant avec eux leur de désagréments déjà bien connus ou n sentis.

regarde notre bon gouvernement qui souci de bonne conscience nous pré-te ses audiences du BAPE dont les des semblent dormir sur les tablettes isolèresuses de Québec. Quel est le but l de ces audiences? Ces gens ont-ils iment des compétences en la matiè- Sont-ils présents pour venir objecti-vent en aide à une population aux

prises avec un sérieux problème (de sur- population) d'élevage porcin ou bien préparent-ils la venue des prochaines élections afin que le futur gouverne-ment en place ait le mandat de nous pas- ser tous ces cochons sous le nez?

Les vraies personnes capables de chan- ger les choses sont les gens de la MRC qui eux ont le pouvoir de décision quant au changement de réglementation. En- core faut-il que ces élus aient envie de s'investir dans ce dossier et qu'ils ré-

agissent avant la fin du prése- toire, car après celui-ci ils au- comme nous les mains liées e- peut-être eux aussi vivre ave- pondérables que cette nouvel- trie amènera dans la région.

Agro-industrie, mégaporcheres...

## Une simple mise en ga

Je veux vous raconter une histoire vraie. À l'âge de six ans, mon fils fit une bronchite, puis une amygdalite, puis une autre bronchite, les unes à la suite des autres. Le pédiatre lui administra des antibiotiques de plus en plus forts. Au bout de quelques semaines, je remar- quai des tâches rouges sur les jambes de mon enfant. J'explique cela au médecin qui me demande de lui amener immé- diatement mon garçon. Après vérifica- tion, il me dit d'arrêter tout de suite les antibiotiques en m'expliquant que ces médicaments, pris en trop grandes quantités, se sont retournés contre le malade et ont provoqué une maladie du nom de «purpura oming».

Mon beau petit garçon a énormément souffert pendant six longs mois, mais il n'était pas pour autant au bout de ses peines. Durant l'été de 1997, il retom- ba malade. Cette fois, il avait 22 ans. Les médecins diagnostiquèrent de l'insuffi- sance rénale. En l'espace de quelques mois, il n'urinait plus et devint invali- de. Avisés du «purpura» l'ayant affec- té dans sa jeunesse, les médecins qui le soignaient établirent que c'était là les ef- fets secondaires de cette terrible maladie causés par la consommation excessive d'antibiotiques. La santé et la vie de mon fils sont hypothéquées pour toujours.

Vous voulez sûrement savoir où je

veux en venir en vous contan- la. Eh bien, voilà! Tous les ani- sont élevés en méga-produci bourrés d'antibiotiques tout a leur vie. Il faut, se justifient le producteurs» éviter à tout pri- strophe que serait la contami- tout un troupeau par une seule- lade. Ils n'hésitent donc pas à les grands moyens pour la sur- business au détriment poten- santé de la planète.

Les antibiotiques sauvent l de vies, c'est vrai, mais ils en d beaucoup aussi, et cela à no- Nous en prenons avec pré- quand nos médecins les pre-

# Saint-Valentin hésite à émettre un permis de porcherie

GILLES BÉRUBÉ

La municipalité de Saint-Valentin hésite à émettre le permis de construction d'une porcherie industrielle sur son territoire. Elle a déjà retenu le permis pendant cinq jours. Le conseil devait débattre à nouveau du sujet hier soir, mardi. La population s'oppose fermement au projet et se dit prête à assumer les coûts de cette opposition.

Il y a six ans, quand le débat sur les porcheries a fait rage dans la région, la population de Saint-Valentin avait été au cœur de l'action. La municipalité a même laissé son nom à un protocole d'entente entre les municipalités et les agriculteurs. La voilà de nouveau dans le feu de l'action.

L'an dernier, un agriculteur de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Notx, Hermann Miehé, a obtenu un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement pour construire une porcherie de 600 unités animales sur une de ses terres située sur le territoire de Saint-Valentin. Le projet porte sur la construction de trois bâtiments qui logeront des truies pour la reproduction. Dans le jargon de l'industrie, on parle d'une maternité. La municipalité lui avait alors émis un permis de construction, son dossier étant conforme à la réglementation.

Le promoteur a tardé à lancer son projet. Le printemps dernier, il a demandé une modification de son certificat d'autorisation pour concentrer le projet dans deux bâtiments. Le ministre de l'Environnement a alors décrété un premier moratoire de six mois, qu'il a finalement prolongé en juin pour une période qui s'étendra au moins jusqu'à la remise du rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Une commission du BAPE mène présentement une tournée de consultation provinciale sur le sujet. En fait, le moratoire pourrait bien durer jusqu'à l'élaboration d'une politique sur le sujet.

Le promoteur a donc décidé de s'en tenir à son certificat d'autorisation en vigueur. Au moment de décréter le moratoire, en juin, le ministre André Boisclair a clairement indiqué que les certificats d'autorisation déjà émis seraient respectés.

## PERMIS

Cependant, en juin, le permis de construction de la municipalité est venu à échéance. Il faut le renouveler. Les citoyens s'y opposent avec fermeté. Dans un premier temps, 201 d'entre eux ont signé une pétition demandant à la municipalité de refuser le permis de construction. La population de Saint-Valentin est de 479 personnes, enfants compris.

Le mardi 19 novembre, à la suite d'une réunion d'information, ils ont obtenu que le conseil municipal convoque une assemblée spéciale jeudi dernier, le 21 novembre, pour trancher la question. Pour respecter le délai d'avis



Les citoyens ont manifesté avant la séance spéciale de jeudi dernier.

de convocation, la séance s'est tenue à 22 heures. Entre-temps, les citoyens ont fait circuler une nouvelle pétition. Cette fois, en 48 heures, ils ont recueilli 264 signatures d'adultes, précise une porte-parole, Sylvie Deschênes.

## EN TRACTEUR

Une centaine de citoyens ont assisté à l'assemblée, dont plusieurs agriculteurs venus en tracteur. La séance a été précédée d'une manifestation contre les porcheries industrielles. Avec les citoyens, le conseil a convenu de renvoyer le permis de construction, le temps de rencontrer le promo-

teur et de convoquer une deuxième séance spéciale qui se tenait hier soir, mardi, à 21h30, après la tombée du journal.

Le maire Yvon Landry a été parmi les représentants qui sont allés rencontrer M. Miehé. Ce dernier était accompagné de son ingénieur et de l'agronome qui a préparé le plan agro-environnemental. Au niveau technique, il n'y a rien à redire sur le projet, concède M. Landry. M. Miehé n'est pas un éleveur, il est spécialisé dans la culture des grains. Il possède de vastes terres qui lui offre amplement d'espace pour l'épandage du lisier.

M. Landry retient de la rencontre que le promoteur a bien l'intention de réaliser son projet. Si la municipalité refuse d'émettre le permis, le dossier risque de se retrouver devant les tribunaux. La municipalité n'aurait pas une position juridique très solide, com-

prend-on des propos du maire. Toutefois, il semble bien que les citoyens soient prêts à en assumer les coûts. Le texte de la pétition invite clairement le conseil municipal à s'adjoindre les meilleurs experts qu'ils se disent prêts à payer avec leurs taxes.

## PRÉSENTATION 2003

Le 21 novembre 2003, avait lieu la présentation des camions Toyota 2003.

Nous tenons à remercier les gens qui se sont déplacés et qui ont fait de cette soirée un succès. Et n'oubliez pas... si pour vous la vraie vie est dehors, optez pour un camion Toyota fort, fiable ou familiale et... que le plaisir commence.

359-9000

2003, Toyota, un monde sans fin.

359-2791  
359-314-6444  
(514) 942-4842

www.toyota.com

## CLINIQUE PRIVEE DE MEDECINE NUCLEAIRE

- Personnel qualifié et compétent
- Grande gamme médicale requise
- Support à vos soins pendant 24 heures suivant la procédure
- Couverture par plusieurs assureurs privés
- Principales cartes de crédit et de débits acceptées

1000 BOULEVARD DES HAUTS

MONTREAL, QUEBEC

une équipe d'experts  
et un service efficace,  
rapide, discret  
et courtois.

**IMATCOH**

DE LA MÉDECINE NUCLEAIRE  
SELON VOS BESOINS

MOTEL

3, Rte 217, Napierville 245-3363



CHEZ VOUS LE MEXIQUE

à l'Est de chez vous

# GOSSIP

**ESSAIM**

GALENIC

**245-3305**

Vol. 25, No 15 - Samedi 1<sup>er</sup> mars 2003

*Succès du Festival de la Saint-Valentin*

## Bernard Landry vient fêter dans le village de l'amour



(Photo Rémy Boly)

**Bourgeois**

Pontiac Buick GMC  
475, St-Jacques, Napierville



Le solde **TROIS FOIS**

À la location seulement

(450) 245-7722 • (514) 877-4980

# Le Premier ministre Bernard Landry de passage à l'événement Mission accomplie pour le Festival de la Saint-



## Serge Leclerc

Les organisateurs du Festival de la Saint-Valentin sont visiblement heureux des résultats remportés par la neuvième édition de l'événement qui prenait fin le 15 février dernier. Mais leur plus grande joie ils la doivent sans doute à la présence du Premier ministre du Québec, Bernard Landry, et de sa conjointe, Chantal Renaud, qui ont pris part au Souper amour et amitié le 14 février, à l'Érablière Saint-Valentin.

C'est en effet sur cette note très positive que s'est soldée cette édition du Festival de la Saint-Valentin. Présentée l'avant dernier jour des festivités, le Souper amour et amitié a enregistré une participation record de 440 personnes et déjà des réservations sont confirmées pour l'activité l'an prochain.

L'objectif de participation du Festival de la Saint-Valentin a été presque atteint, alors que tout près de 10 000 visiteurs se sont présentés à l'une ou l'autre des activités à l'horaire de l'événement.

Rejoint au téléphone, le président du comité organisateur, Pierre Chamberland, a répété sa satisfaction face aux résultats enregistrés. Il a aussi tenu à souligner l'implication des organismes et des bénévoles pour leur grand coup de main, ainsi que la participation des commanditaires qui gravitent autour de l'événement.

Il ne faut pas non plus passer sous silence la très grande implication de la municipalité de Saint-Valentin qui a invité les gens à pavoiser en grand nombre afin de créer une atmosphère de fête à l'intérieur du village.

Outre les résidents locaux, c'est en grand nombre que provenaient les participants de la région. Certains sont venus d'aussi loin que Châteauguay et Valleyfield.

Quant à savoir comment les organisateurs de l'événement avaient réussi à amener le Premier ministre participer au souper de la Saint-

Valentin, M. Chamberland explique que le député de Saint-Jean à l'Assemblée nationale, Roger Paquin, avait promis une surprise pour le comité organisateur. «M. Paquin qui est avec nous pour la dernière fois -Saint-Valentin passera dans le nouveau comté de Huntingdon au lendemain du déclenchement des prochaines élections- a du user de stratégie pour amener M. Landry chez nous. C'est un très beau cadeau de sa part. Nous lui en sommes reconnaissants», résume le président.

### ■ Spectacles

Par ailleurs, cette année, les organisateurs du festival ont tenté une première incursion dans le secteur des spectacles de haut calibre. L'expérience aurait été concluante. Le 8 février, la prestation de la formation La Volée d'Castors a attiré quelques 250 personnes à l'Érablière Saint-Valentin. Pour sa part, le spectacle de l'humoriste Patrick Groulx présenté en clôture du festival le 15 février, a accueilli 600 spectateurs.

Le spectacle de la Volée d'Castors a remporté un excellent succès malgré une participation moyenne. «Il s'agissait d'un spectacle intime où l'ambiance était à la fête. Dès la première pièce, tout le monde était debout et ça dansait dans l'érablière. De plus, les membres du groupe sont très accessibles. Après le spectacle ils sont restés sur place pour discuter avec les spectateurs, signer des autographes et se faire photographier en compagnie des gens», indique pour sa part Julie Vachon.

De telles performances inciteront sans doute les organisateurs à tenter l'expérience à nouveau l'an prochain, mais avant tout, les organisateurs tiennent à maintenir l'offre d'activités à coût raisonnable afin de permettre au plus grand nombre de gens possible de participer à la fête.

### ■ Résultats concluants

Voici maintenant quelques-unes des meilleures performances enregistrées au cours de la dernière édition du Festival de la Saint-Valentin. Tout d'abord, le traditionnel spectacle d'ouverture le Saint-Valentin Show a attiré 600 spectateurs venus encourager les talents amateurs à



Nous reconnaissons: Chantal Renaud, Bernard Landry, Premier ministre du Québec, Gilles Dolbec, maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Colette Magna, conseillère municipale à Saint-Jean-sur-Richelieu et conjointe de M. Dolbec, Roger Paquin, député de Saint-Jean à l'Assemblée nationale, et Christiane Racicot. (Photos Remy Boily)

l'Érablière Saint-Valentin. Le lendemain au même endroit, le 1<sup>er</sup> février, 200 personnes se sont déplacées pour assister au Spectacle de mode présenté par Dominique Van Winden.

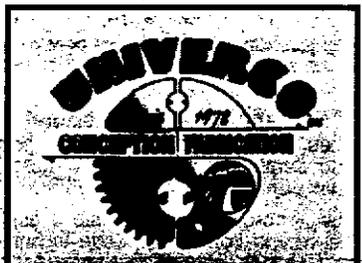
Le 8 février, la Journée agroalimentaire a accueilli un millier de visiteurs à l'Édifice municipal. Le lendemain en avant-midi, 450 personnes se sont réunies dans le cadre du brunch au

profit de la Fabrique de Saint-Valentin, alors que la Journée Optimiste a réuni quelques 500 parents et enfants au terrain des loisirs.

L'objectif initial de 100 donneurs de la collecte de sang du 11 février a été dépassé alors que 115 personnes ont fait don de leur sang. Enfin, le 14 février l'église Saint-Valentin était remplie à l'occasion de la messe de la Saint-Valentin.



Jumelée à l'exposition artisanale, la Journée agroalimentaire a attiré un millier de visiteurs.



A  
 He  
 Al  
 Vc  
 Oc  
 Vh  
 1  
 f  
 Tel.  
 Dr Sy  
 (ext:  
 848 S  
 513, f  
 Napk



959, rue Principale  
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix  
(Québec) J0L 1G0

Téléphone  
(450) 291-3166

Télécopieur  
(450) 291-5930

Extrait du procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, tenue le 3 décembre 2002 à 20 h, au lieu ordinaire des sessions, à laquelle étaient présents :

Le Maire : Monsieur Maurice Langlois,

Les conseillers : Mesdames Michèle Dupont, Linda Gamache, Carol Rivard, Messieurs Bertrand Touchette, Serge Beaudry et Harold Simard.

Également présente, madame Marie Lili Lenoir, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Le Conseil siégeant avec quorum sous la présidence du Maire monsieur Maurice Langlois.

Résolution # 2002-12-241

**APPUI AU COMITÉ DE CITOYENS - PROJET D'IMPLANTATION D'UNE PORCHERIE**

CONSIDÉRANT la demande d'appui du Comité de citoyens de Saint-Valentin relative à un projet d'implantation d'une porcherie sur leur territoire;

CONSIDÉRANT QU' un moratoire est en vigueur pour l'établissement de nouvelles porcheries sur le Territoire du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens de la Municipalité de Saint-Valentin ne veulent pas d'implantation de nouvelles porcheries sur leur territoire tant et aussi longtemps que ledit moratoire est en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE ledit moratoire a justement été institué pour établir des règles strictes et nécessaires pour l'implantation future de nouvelles porcheries;

CONSIDÉRANT notre inquiétude face à l'avenir du tourisme dans notre région et aussi la qualité de l'eau de la rivière Richelieu;

CONSIDÉRANT notre situation géographique, notre titre de Capitale nautique et notre vulnérabilité au point de vue touristique (Fort-Lennox 50 000 visiteurs par année);

**POUR TOUTES DES RAISONS:**

Sur proposition de la conseillère madame Carol Rivard, appuyée du conseiller monsieur Harold Simard ;

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**



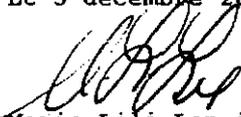
- 2 -

QUE le Conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix appuie le Comité de citoyens de Saint-Valentin dans ses démarches afin de faire annuler tout projet d'implantation de telle porcherie sur leur territoire et ce, jusqu'à la fin du moratoire.

ADOPTÉE

Signé: Maurice Langlois, Maire  
Signé: Marie Lili Lenoir, Sec.-trés.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
Le 5 décembre 2002

  
Marie Lili Lenoir  
Secrétaire-trésorière et  
directrice générale



# MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

**LE 4 FÉVRIER 2003**

Séance régulière du conseil de la Municipalité du Village de Hemmingford tenue le 4<sup>ème</sup> jour de FÉVRIER 2003 à l'édifice municipal à 20 :00, et à laquelle est présent son honneur le Maire Drew Somerville et les conseillers suivants: Normand Lussier, Mario Dame, Norman Richardson, Alex Ross, Susie Bienz-Lacasse et Lucie Bourdon sous la présidence du Maire. Mme Diane Lawrence, secrétaire-trésorière est aussi présente.

2003 -02 - 33

### APPUI À ST-VALENTIN / INTERDIRE PORCHERIE INDUSTRIELLE

COMPTE TENU QUE le comité de citoyens de St-Valentin demande l'appui des municipalités avoisinantes afin d'interdire la construction d'un complexe porcin dans leur municipalité;

COMPTE TENU QUE l'établissement de porcherie industrielle sur le territoire est un sujet très inquiétant pour tout le territoire de notre MRC et des municipalités avoisinantes;

POUR CE MOTIF, il est proposé par le conseiller Normand Lussier, appuyé par le conseiller Norman Richardson et résolu unanimement

QUE la municipalité du Village de Hemmingford appuie le comité de citoyens de St-Valentin dans leurs démarches au près du Ministère de l'environnement afin d'établir des restrictions pour empêcher la construction de complexe porcin dans St-Valentin.

Copie certifiée et conforme  
à nos écritures.

Diane Lawrence,  
secrétaire-trésorière



# NAPIERVILLE

260, rue de l'Église, C.P. 1120, Napierville (Québec) J0J 1L0 - (450) 245-7210 - Fax: (450) 245-7691

Le 21 février 2003

À une séance régulière tenue le 06 février 2003, à laquelle sont présents son honneur le maire, Monsieur Alain Fredette et les membres du conseil suivants:-

- Jean-François Côté
- Pierre Archambault
- Mario Dufour
- Lise L. Couvrette

Formant quorum sous la présidence du maire.

## Demande d'appui au comité de citoyens de St-Valentin : porcheries

CONSIDÉRANT QUE le Comité de Citoyens de St-Valentin tente d'empêcher la construction d'un complexe porcin dans sa municipalité.

CONSIDÉRANT QUE la loi 184 impose aux municipalités l'application de normes risquant de porter un préjudice sérieux à l'environnement et à la santé publique.

CONSIDÉRANT QU'aucune mesure visant à garantir la protection de la nappe d'eau souterraine qui est pour la plupart des petites municipalités leur principale source d'approvisionnement en eau potable n'a été établie dans cette loi.

CONSIDÉRANT QUE les distances séparatrices pour l'épandage du lisier et purin sont insuffisantes pour la protection des prises d'eau communautaires, des cours d'eau et des rivières et que les terres drainées sur lesquelles l'épandage sera effectué pourraient contribuer à l'eutrophisation des cours d'eau.

CONSIDÉRANT QUE l'inexistence d'une zone dite « tampon » entre une zone urbanisée (zone blanche) et une zone agricole pour l'épandage du lisier, purin et fumier contribue ainsi à une perte de qualité de vie aux résidents de la zone urbanisée.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Napierville avait demandé, dans sa résolution du 14 mars 2002, au Ministre de l'Agriculture et au Ministre de l'Environnement un moratoire relativement à la loi 184.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Jean-François Côté, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement que le conseil municipal du village de Napierville donne son appui au Comité de Citoyens de St-Valentin afin d'empêcher la construction d'un complexe porcin dans sa municipalité.

ADOPTÉ

SIGNÉ:- Alain Fredette, maire  
" Ginette L. Pruneau, Dir.Gén.

Copie certifiée



Municipalité de  
**Saint-Blaise-sur-Richelieu**

Le 5 février 2003

Monsieur Robert Grégoire, président  
Comité de Citoyens St-Valentin

Saint-Valentin (Québec)

Objet : Demande d'appui

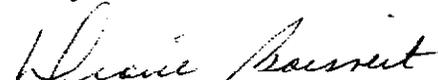
Monsieur,

Par la présente, nous désirons vous informer que votre demande d'appui concernant l'empêchement de construire un complexe porcin dans votre municipalité a été présentée au Conseil municipal.

Nous regrettons de vous informer que les membres du Conseil municipal ne peuvent donner suite à votre demande.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

L'adjointe à la secrétaire-tésorière,

  
Diane Boisvert

/db



St-Paul-de-l'Île-aux-Noix,  
Le 3 février 2003.

C.P.A. L'Estacade

Comité des Citoyens de St-Valentin  
A/S Mme Sylvie Deschênes

St-Valentin Québec

Madame,

Nous venons par la présente vous signifier notre appui aux actions que vous mettez de l'avant afin de réduire le nombre de porcheries industrielles dans notre territoire.

Nous croyons que cette industrie doit se développer en respectant l'environnement et la population. Le tourisme et la villégiature n'apprécient guère les odeurs émanant de ces méga porcheries.

Souhaitons que les actions entreprises puissent faire que nous cohabitons dans l'harmonie.

Guy Demers,  
Directeur général.

GD/rm

**AMIS DU FORT LENNOX**  
**959 F, rue Principale**  
**Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix**  
**(Québec) J0J 1G0**

Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix  
le 9 janvier 2003

Comité de citoyens de Saint-Valentin  
Saint-Valentin, Qc  
J0J 2E0

Mesdames, Messieurs,

L'association coopérante Les Amis du Fort Lennox participe depuis plus de quinze ans à la mise en valeur et à la promotion du fort Lennox. L'attrait touristique d'un tel site repose, entre autres, sur un environnement sain. C'est pourquoi nous sommes très sensibles à l'action menée par votre regroupement.

Je vous fais parvenir à cet effet la résolution adoptée par le conseil d'administration de notre association, lors de son assemblée du 7 janvier 2003. Nous appuyons votre action et espérons qu'elle contribuera à sensibiliser la population et les autorités.

Espérant le tout à votre satisfaction, je vous prie d'agréer mes salutations,

Roger Langlois  
Secrétaire  
Les Amis du Fort Lennox

cc. Municipalité de Saint-Valentin

## **AMIS DU FORT LENNOX**

Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix  
le 9 janvier 2003

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'association coopérante  
Les Amis du Fort Lennox, tenue le 7 janvier 2003 :

« Il est proposé par Mme Carole Lestage, secondée par Mme Helen Farrar, et adopté à l'unanimité, que le conseil d'administration des Amis du Fort Lennox adresse son appui au Comité de citoyens de Saint-Valentin, dans son action visant à empêcher la construction d'une nouvelle mégaporcherie sur le territoire de la municipalité de Saint-Valentin ».

Copie conforme

Roger Langlois, secrétaire



Conseil municipal  
790 Chemin 4<sup>e</sup> ligne  
St-Valentin, Québec

Madame, Messieurs,

Vous avez été élus pour que vous représentiez les citoyens de St-Valentin et pour que vous veilliez à leur bien-être. Ainsi nous vous demandons de vous prévaloir de votre poste pour éviter l'installation de porcherie(s) de type industriel sur notre territoire et nous sommes confiants que vous saurez prendre les meilleures décisions concernant l'avenir de notre municipalité et saurez rédiger et adopter tous les règlements les plus sévères possibles.

Quel sera l'avenir de la municipalité de St-Valentin si elle devient un site privilégié de l'industrie porcine ?

L'expérience nous démontre, qu'à travers le Canada, partout où l'industrie animale s'installe, on note la disparition des fermes familiales et des communautés rurales. Une diminution de la qualité de vie s'en suit: maladies chroniques, problèmes de qualité d'air et d'eau, diminution de la valeur des propriétés, fermetures d'entreprises et augmentation des taxes.

**Nous ne voulons pas que cela arrive à St-Valentin.** Nous vous enjoignons donc de vous adjoindre **les meilleurs experts** que nous sommes prêts à payer de nos taxes pour défendre nos droits.

N'oublions pas que le Richelieu est **une source** d'eau potable pour une grande partie des gens des communautés qui nous entourent.

Nous souhaitons que nos enfants et nos petits-enfants aient le choix, s'ils le désirent, d'acquérir une terre et d'y vivre librement dans un milieu sain.

SVP agissez maintenant. Nous sommes avec vous.

Signature.....

Nom.....PATRICE B. BOIS.....

Adresse.....

Date.....24 Janvier 2003.....